



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

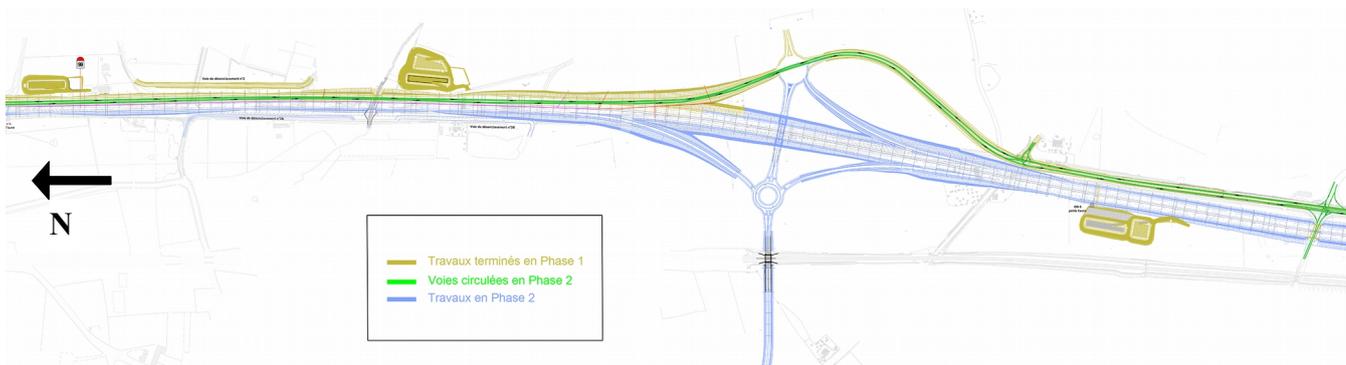
Besançon le 10 juin 2021

### **Coupure des routes à l'ouest de la RN7 au niveau des travaux de mise à 2 x 2 voies à Chantenay-Saint-Imbert A partir du 14 juin 2021**

L'aménagement en cours de la RN7 à 2 x 2 voies entre Saint-Pierre-le-Moûtier et la limite de l'Allier porte sur une section d'environ 4 km à hauteur de Chantenay-Saint-Imbert.

Le chantier entrera prochainement dans une seconde phase d'une durée d'environ un an et demi. Les travaux se concentreront sur les terrassements de la section courante de la future 2 x 2 voies et la construction de l'ouvrage d'art du futur échangeur RN7/RD22.

Tout au long du chantier, la circulation reste maintenue sur la RN7 afin de réduire l'impact sur les usagers. Elle s'établira dans les semaines à venir sur la partie la plus à l'est de la route, comme indiqué sur le schéma ci-dessous.



**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
17E rue Alain Savary CS 31269  
25005 BESANCON cedex

Avant ce basculement de circulation, certains accès entre la RN7 et les routes à l'ouest au niveau de Chantenay-Saint-Imbert seront coupés à partir du 14 juin 2021. En particulier, la RD22 ne pourra plus être empruntée à l'ouest de la RN7.

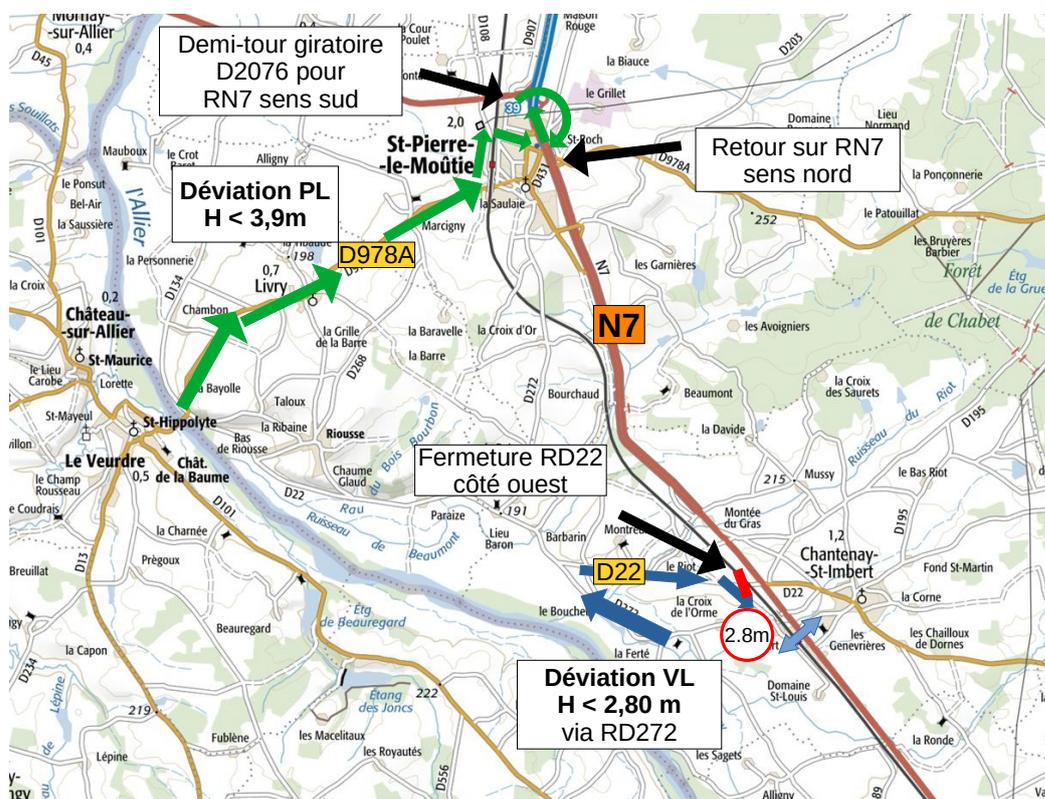
Pour rétablir les échanges, différentes déviations seront mises en places. Les véhicules inférieurs à 2,8 m emprunteront une route proche passant sous la future 2 x 2 voies. Pour ceux plus haut, deux itinéraires sont prévus : le premier par la D978A et Saint-Pierre-le-Moûtier pour ceux de moins de 3,9 m de hauteur et les autres emprunteront la D2076 par la commune de Sancoins.

### Information sécurité :

Il est demandé aux usagers la plus grande prudence, notamment le respect des limitations de vitesses.

### Schéma des déviations

*Véhicules <2,8 m et <3,9 m*

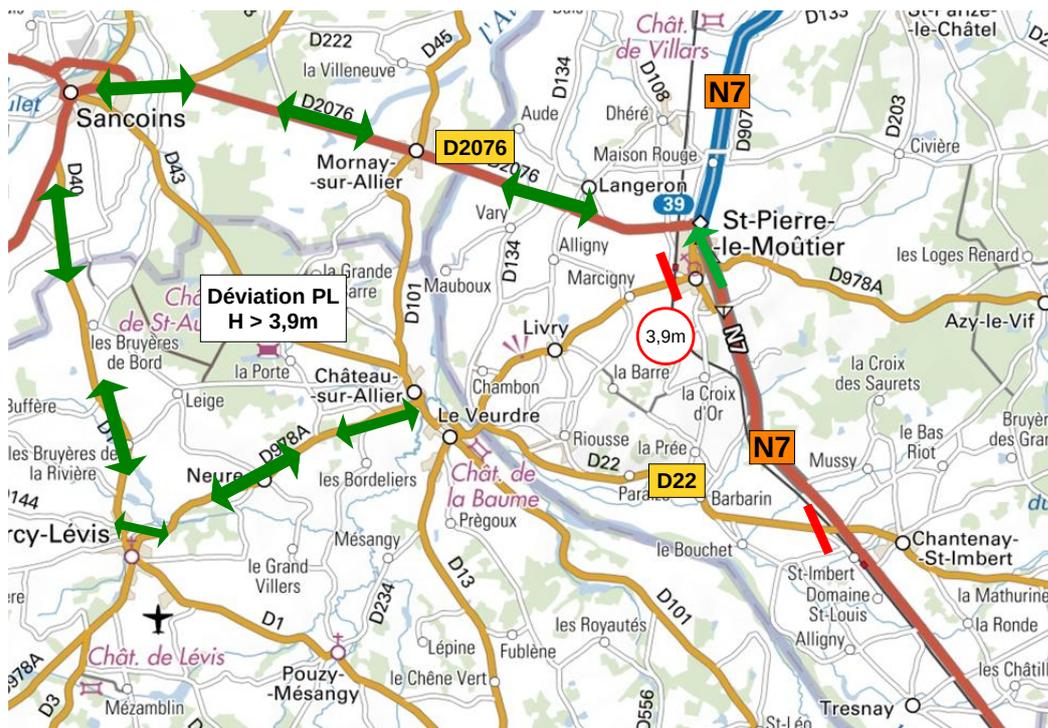


**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
17E rue Alain Savary CS 31269  
25005 BESANCON cedex

## Véhicule >3,9 m



**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
17E rue Alain Savary CS 31269  
25005 BESANCON cedex